

*Impôt sur le revenu—Loi*

**Le vice-président:** Si cela peut être utile au député, je lui signalerai qu'il n'y a pas eu de décision. J'accepte la question de privilège.

Il n'y a pas eu de décision . . .

**M. Nielsen:** Si, il y en a eu une.

**Le vice-président:** Si le député du Yukon songe à ma déclaration indiquant que l'article 6 avait été défait, je n'utilise pas le mot «décision» de la même façon que lui. Je suis sûr que le député se rend compte que lorsque l'on parle de décisions à la Chambre, il s'agit de questions de procédure.

Bien entendu, s'il désire présenter une nouvelle argumentation, je vais l'entendre, mais j'ai du mal à imaginer que la déclaration de la présidence indiquant qu'un article avait été défait puisse constituer une décision. Il s'agit simplement de donner le résultat d'un vote, de confirmer ce qui s'est produit.

**M. Hnatyshyn:** Monsieur le président . . .

**Le vice-président:** Je m'excuse. Je dois entendre la question de privilège avant le rappel au Règlement. Je donne donc la parole au député de Hamilton Mountain pour une question de privilège.

● (1620)

**M. Deans:** Monsieur le président, le député de Saskatoon-Ouest, pour une raison qui m'échappe, a essayé de laisser l'impression que, d'une façon ou d'une autre, j'ai soutenu dans mon intervention la position du gouvernement. Ou bien il le fait délibérément et essaie de dénaturer ma position. J'ai dit clairement, au début et à la fin, que nous étions d'avis que le vote de ce matin devait être maintenu et que l'article avait été défait. Il est malhonnête de la part du député de prétendre le contraire.

**Le vice-président:** Il y a beaucoup de députés qui se lèvent. Je voudrais donner la parole au député de Saskatoon-Ouest, mais je me demande si les députés qui se lèvent n'ont pas oublié que la présidence sera bientôt prête à prendre une décision.

**M. Hnatyshyn:** Monsieur le président, je voudrais faire deux brèves remarques. Le député de Hamilton Mountain m'étonne beaucoup. Les députés du NPD sont bien chatouilleux au sujet du soutien qu'ils accordent au gouvernement. Le fait est que le NPD l'a soutenu et qu'il continue. Les députés du NPD n'ont aucun intérêt à défaire le gouvernement, car c'est la dernière chose qu'ils désirent.

Sur ce point particulier, monsieur le président, si nous n'acceptons pas votre déclaration qu'un vote a été gagné ou perdu, où allons-nous? Où cela finira-t-il? Allons-nous prétendre que nous pouvons revenir sur chaque vote et que, moyennant quelques allégations fumeuses de la part d'un député disant que les députés libéraux sont sortis de derrière les rideaux, pendant chaque vote tenu en comité plénier, vous allez pouvoir reconsidérer une décision et un vote que vous-mêmes avez enregistré? Prétendez-vous, monsieur le président, que vous n'êtes pas en mesure de savoir si oui ou non des gens sortent de derrière les rideaux? Ce que vous auriez pu faire, c'est souligner avant de rendre votre décision que des gens entraînent

dans la Chambre sans en avoir le droit. Mais vous ne l'avez pas fait. Je pense que c'est important. Vous n'avez pas à désigner qui que ce soit. Mais vous avez une vue excellente, monsieur le président. Vous êtes même réputé pour cela au Parlement. Si vous aviez constaté que des députés entraînent dans la Chambre alors qu'ils ne l'auraient pas dû, vous l'auriez fait remarquer. Vous connaissez bien le Règlement, et je suis d'accord avec vous là-dessus. Monsieur le président, si vous aviez remarqué ces gens, vous n'auriez pas permis que l'on poursuive le vote. Vous l'auriez fait cesser en faisant remarquer que des députés sortaient des coulisses, et que c'était là une irrégularité.

En deuxième lieu, le président du Conseil privé a déclaré qu'un rappel au Règlement avait été fait au sujet de la validité du scrutin. Un député s'est exclamé: «Règlement!» Mais il a négligé de dire à quel propos il voulait intervenir. Vous avez répondu que vous ne pouviez, lors d'un vote, entendre de rappel au Règlement, quel qu'en soit le sujet.

Enfin, si vous comptez décider maintenant qu'il nous est possible rétrospectivement de remettre en question un vote de la Chambre, à la suite d'un rappel au Règlement soulevé sous le prétexte général et vague que des députés sont revenus indûment à la Chambre, je vous prie de nous demander si, par la même occasion, vous n'allez pas permettre désormais la remise en question de n'importe quel vote aussitôt qu'un député interviendrait pour dire: «A mon avis.» Je veux maintenant rappeler que, dernièrement . . .

**Mlle MacDonald:** Hier.

**M. Hnatyshyn:** . . . des députés libéraux qui se tenaient dans les coulisses ont regagné leur place à la Chambre. C'est ce qui a été observé et le fait est indéniable. Monsieur le président, en permettant ce genre de chose, vous créez un précédent fort grave.

**Le vice-président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je prie les députés de bien vouloir se reporter au paragraphe 15(2) du Règlement qui se lit comme suit:

Lorsque l'orateur met une proposition aux voix, il est interdit à tout député d'entrer dans la Chambre, d'en sortir ou d'aller d'un côté à l'autre de la salle, ou encore de faire du bruit ou de troubler l'ordre.

La présidence est manifestement aux prises avec une difficulté à résoudre. Si c'est cela que prescrit le Règlement, comment faire pour redresser la situation? Existe-t-il une solution?

**M. Evans:** Monsieur le président, précisément à propos de la question que vous désirez soulever, la coutume veut à la Chambre, lorsqu'un vote a lieu, si un député entre dans la salle, lorsque le vote est terminé, un autre député peut alors invoquer le Règlement; nous devrions respecter le même usage dans le cas du comité plénier et signaler, par le biais d'un rappel au Règlement, qu'un député est entré indûment dans la Chambre. Il est alors de coutume que la présidence prie le député concerné de se lever, si effectivement il n'était pas dans la salle avant que ne commence le vote. Le député doit se lever et reconnaître sur son honneur qu'il est bel et bien entré dans la Chambre alors que le vote si déroulait.

**M. Epp:** Mais de quoi parlez-vous?